

Informations

Coûts

| | |
|--|-----------|
| Personnes à revenu faible ou membres d'Unia* | CHF 30.- |
| Membres du réseau de réflexion et de l'OSEO | CHF 60.- |
| Non membres/ support | CHF 100.- |

Le café de bienvenue, les boissons durant la journée ainsi que le repas de midi au buffet, sont inclus. Merci de payer directement le jour de la séance/Le paiement se fera sur place, le jour de la séance.

* Unia se charge des frais pour ses membres.

Inscription

Inscription postale (cf. talon joint) ou par courriel à : tertiaer@unia.ch

Délai d'inscription

22 mars 2011

Une confirmation d'inscription sera envoyée par courriel. La documentation sera envoyée quelques jours avant le congrès.



Bulletin d'inscription

Inscription au séminaire

«Nouveaux droits pour les employé-e-s domestique en Suisse», 2 avril 2011 à Berne.

| | |
|----------|-------------|
| Nom | Prénom |
| Activité | Institution |
| Adresse | NPA/Lieu |
| Tél. | Courriel |

J'aimerais participer au groupe de discussion suivant

1^{ère} priorité _____ 2^e priorité _____

je souhaite utiliser la traduction simultanée

J'aimerais obtenir de plus amples informations

- au sujet du syndicat Unia au sujet du réseau de réflexion
 au sujet de l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO)

Date _____ Signature _____

Prière de renvoyer le talon d'inscription à : Syndicat Unia, secteur tertiaire, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne ou par courriel : tertiaer@unia.ch

Nouveaux droits pour les employé-e-s de maison

Qu'apportent-ils ?

Comment les faire adopter ?

Que faut-il pour atteindre ce but ?



Un séminaire du syndicat Unia, du réseau de réflexion «Denknetz» et de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO

Samedi 2 avril 2011 de 9 h 30 à 16 h 45

Centrale d'Unia, Egghölzli, Weltpoststr 20, Berne

Traduction simultanée allemand, français et anglais



Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH
Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO
Soccorso operaio svizzero SOS

**Denk
netz**
réseau de réflexion
pensieri in rete
think network

UNIA

Ordre du jour

L'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique (CTT économie domestique) est entrée en vigueur en Suisse le premier janvier 2011. Lors de la conférence de l'OIT en juin 2011, une convention pour les employé-e-s de maison sera définitivement adoptée. De tels efforts de régulations sont urgents et nécessaires. Le secteur des prestations de services domestiques, pour des ménages privés ou des collectivités publiques, est devenu un secteur économique gigantesque, aux conditions de travail des plus précaires. Les changements sociopolitiques ainsi que la crise économique mondiale croissante, engendrent une sous-enchère salariale néfaste aux employé-e-s. Toutefois, des efforts de régulation seuls sont insuffisants. Les personnes concernées doivent avoir la possibilité de se faire entendre et d'agir. Pour cette raison, ces personnes doivent s'organiser pour lutter en collectivité.

Ce séminaire reprendra les discussions du séminaire du 6 novembre 2009 «Mondialisation du travail domestique en ménages privés – sortir de la précarité» afin de promouvoir en premier lieu l'organisation des employé-e-s domestiques. Le séminaire appréhendera les nouveaux développements du droit du travail dans ce secteur et servira de plateforme de discussions aux différentes revendications politiques.

Points importants:

1) Grâce au CTT et à la convention de l'OIT à venir, les employé-e-s de maison pourront profiter de la sécurité garantie par la législation du travail, sécurité qui leur revient!

- Quel est le but? Comment appliquer et faire respecter ces droits en Suisse?
- Importance du CTT et de la convention de l'OIT pour les discussions liées aux questions relatives à l'étendue du champ d'application (travailleuses/eurs domestiques occupé-e-s par des ménages privés et travailleuses/eurs occupé-e-s par des collectivités publiques).
- Quelles revendications doivent être adressées aux politiques?

2) Les personnes concernées doivent elles-mêmes pouvoir influencer la mise en œuvre et l'application de leurs droits et défendre leurs intérêts.

- Comment ces personnes peuvent-elles s'organiser?
- Quelles sont les stratégies envisageables?
- Quelles sont les expériences faites à ce jour en Europe? Existe-t-il des exemples à suivre?
- De quels réseaux et de quels alliés les personnes concernées en Suisse ont-elles besoin?

9h30 à 13h00

Exposé introductif (Vania Allewa, Unia)

Le CTT national pour les travailleurs de l'économie domestique

- Droit du travail:
 - Contenu et importance du CTT (Ursula Scherrer, seco)
 - Mise en œuvre et application du CTT (Mauro Moretto, Unia)
- Politique migratoire: «Sans papiers et salariés de l'économie domestique» – aperçu des résultats d'une étude menée dans le canton de Zurich (équipe d'étude)
- Revendications aux politiques

Convention de l'OIT pour les employé-e-s de maison (Luc Demaret, ACTRAV, Bureau des activités pour les travailleurs du BIT; Karin Pape, IUL)

- Contenu de la convention et chances d'aboutissement à la conférence de l'OIT 2011
- Mise en œuvre et application des droits adoptés
- Revendications aux politiques

Organisation – la clé pour l'application des droits des travailleurs domestiques

Exemples d'auto-organisation pour les employé-e-s de maison, expériences et acquis

- Rubia Salgado, Linz: Centre autonome de et pour les migrantes, Maiz à Linz
- Marissa Begonia, Londres, Organisation syndicale des employé-e-s domestiques – Justice for domestic Workers J4WD, Unite the Union/TUC
- Karin Pape, IUL: aperçu de diverses expériences en matière d'organisation en Europe

14h00 à 16h45

Groupes de discussion

1. Importance des lieux sociaux pour l'auto-organisation des travailleuses/eurs domestiques et de leur travail social et politique.
2. Organisation des travailleuses/eurs domestiques en syndicats et autres organisations ainsi que leurs activités dans ces dernières
3. Réalisation du CTT dans le contexte du débat sociopolitique sur le service public et les services privés du secteur de l'économie domestique
4. Convention de l'OIT et revendications de la politique migratoire.

Conclusion

Adoption des revendications aux politiques et présentation d'approches et de stratégies concrètes spécifiques à l'organisation des travailleurs domestiques